

jets de cette question, sont encore en cours. Les services du ministère des Transports suivent de près cette affaire, et si l'on juge nécessaire de faire des changements dans les méthodes de nettoyage des réservoirs ou pour toute autre mesure de sécurité concernant les pétroliers canadiens, ils seront mis en vigueur.

[Français]

LES REPRÉSENTANTS DE RADIO-CANADA À LA CONFÉRENCE SUR LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES À NEW YORK

Question n° 490—**M. Rodrigue:**

1. Combien de personnes la Société Radio-Canada avait-elle déléguées à la 12^e conférence sur les relations canado-américaines à New York?
2. Quel est le statut de chacun des délégués au sein de Radio-Canada?
3. Combien représentaient le réseau anglais?
4. Combien représentaient le réseau français?
5. Quel est le montant des dépenses qui avait été autorisées pour cette conférence?
6. Quel a été le coût des dépenses du personnel de Radio-Canada à cette conférence?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): La Société Radio-Canada m'apprend qu'elle n'a délégué personne à la conférence. Toutefois, elle a envoyé deux équipes de reportage de la conférence, composées de six membres de son personnel pour le service anglais de radio et de télévision ainsi que pour le Service International et de cinq pour les services français de radio et de télévision. Les deux ont reçu les indemnités de déplacement et d'hébergement habituelles.

[Traduction]

L'ORDINATION AU MINISTÈRE DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL
—LES ÉCONOMIES RÉALISÉES

Question n° 492—**M. Robinson:**

Combien d'heures-hommes ont été économisées chaque année grâce à l'utilisation d'ordinateurs par le ministère du Solliciteur général depuis que l'on a commencé à se servir d'ordinateurs?

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général): Néant. Le ministère du Solliciteur général ne jouit pas, pour ses opérations, de l'usage exclusif d'un ordinateur. L'utilisation des services d'ordinateurs n'a pas eu jusqu'à maintenant pour résultat des économies en heures-hommes; cette utilisation a eu cependant pour résultat, en vue d'une plus grande efficacité des opérations, la production de renseignements qui n'étaient pas autrement disponibles.

L'ORDINATION AU MINISTÈRE DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL
—LES ENGAGEMENTS ET MISES À PIED

Question n° 493—**M. Robinson:**

Combien d'employés ont été a) mis à pied, b) engagés depuis que le ministère du Solliciteur général utilise des ordinateurs?

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général): a) aucun; b) aucun.

Question n° 496—**Mr. Carter:**

Le gouvernement fédéral s'est-il adressé au gouvernement des États-Unis en vue de se faire confier la responsabilité des débarcadères appartenant au gouvernement américain à Ship

[M. Duquet.]

Harbour (T.-N.) afin que les habitants de la région puissent s'en servir et, dans l'affirmative, quels ont été les résultats de ces démarches?

M. Gérard Duquet (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Non.

PLACENTIA (T.-N.)—DÉPENSES POUR LE SITE
HISTORIQUE À CASTLE HILL

Question n° 497—**M. Carter:**

Quelle somme le gouvernement a-t-il dépensée jusqu'ici pour le lieu historique situé à *Castle Hill, Placentia*, à Terre-Neuve?

M. Judd Buchanan (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Au 15 novembre 1970, le gouvernement avait dépensé \$30,410 pour l'administration et \$175,630 pour les investissements.

LES LOGEMENTS POUR LES ESQUIMAUX DU QUÉBEC

Question n° 501—**Le très hon. M. Diefenbaker:**

Depuis le 1^{er} juillet 1970, combien de logements a-t-on fournis aux Esquimaux des régions arctiques du Québec et dans quelles localités?

M. Judd Buchanan (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Quarante-cinq logements ont été construits pour les Esquimaux des régions arctiques du Québec aux endroits suivants. Fort Chimo, 30; Baie Payne, 10; Baie Wakeham, 5.

LA MOYENNE DE LONGÉVITÉ

Question n° 510—**M. Mather:**

Par province et par territoire, quelle est en moyenne la longévité a) des femmes, b) des hommes?

M. Bruce Howard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Selon le Bureau fédéral de la statistique, en 1969, la durée moyenne de vie (en années) des femmes et des hommes, par province et par territoire était la suivante:

	Femmes	Hommes
Terre-Neuve	61.8	58.4
Île-du-Prince-Édouard	70.0	65.7
Nouvelle-Écosse	69.8	63.5
Nouveau-Brunswick	68.3	62.7
Québec	65.0	60.2
Ontario	68.7	63.6
Manitoba	68.6	64.5
Saskatchewan	67.5	65.7
Alberta	64.6	62.4
Colombie-Britannique	69.1	65.7
Yukon	38.1	41.8
Territoires du Nord-Ouest	28.9	34.4

LA DÉFENSE NATIONALE—LA FORMATION DE
PERSONNEL DU GROUPE AÉRIEN

Question n° 516—**M. Forrestall:**

Quelles mesures prend-on afin que les techniciens-machinistes et les techniciens en électricité du groupe aérien des Forces armées canadiennes répondent à des normes comparables à celles du groupe maritime et du groupe terrestre?